

CIRCULAIRE N°DHOS/P2/2007/201 du 15 mai 2007 relative à la mise en extinction du dispositif d autorisations de recrutement en qualité d infirmier de médecins titulaires d un diplôme extra communautaire de docteur en médecine par des établissements de santé, publics et privés, et précisant les dispositions applicables aux chirurgiens-dentistes, sages-femmes et infirmiers titulaires de diplômes extra communautaires.

15/05/2007

Consulter la circulaire du 15 mai 2007 en PDF

Abrogée à compter du 7 mai 2012 par la circulaire du 15 mars 2012